

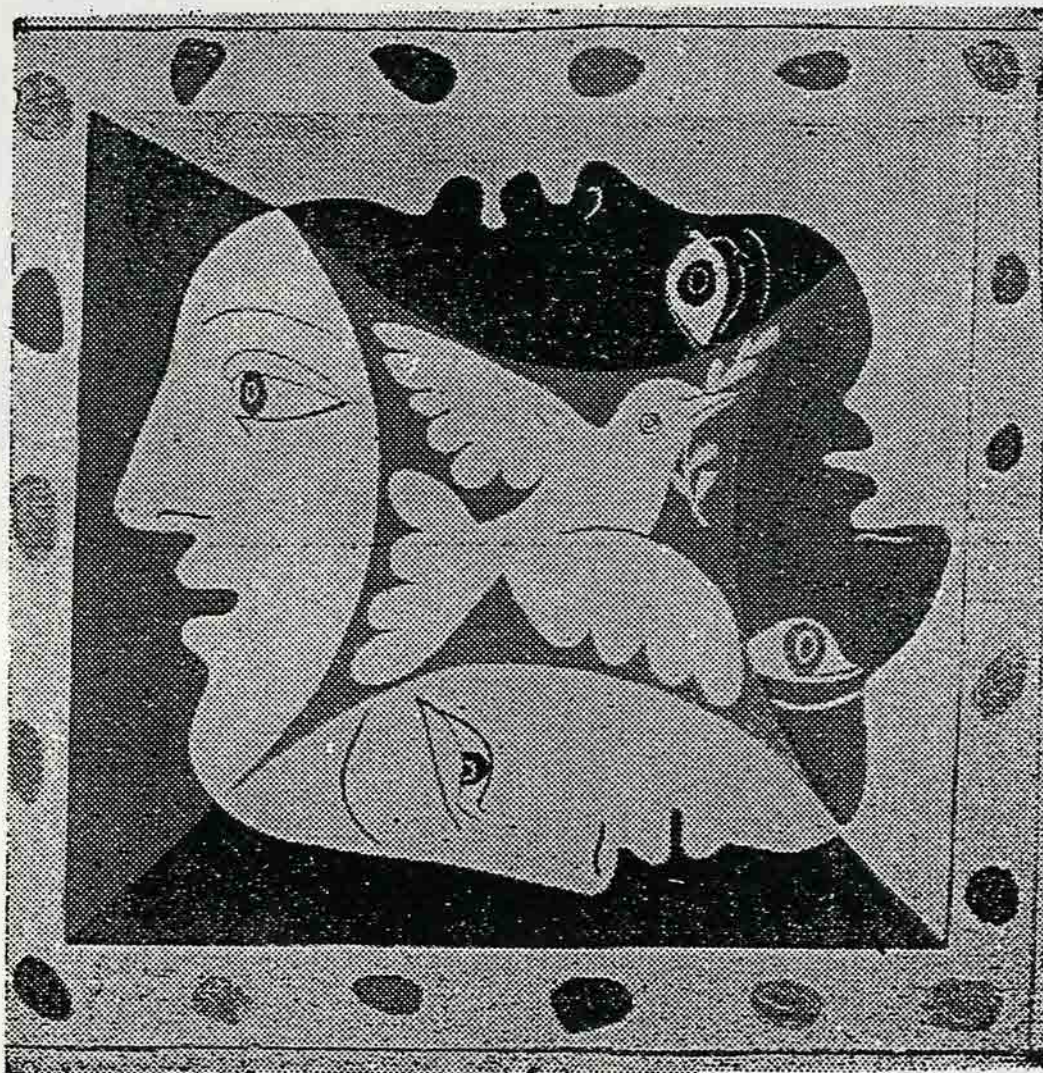
2 JAN. 1990

40<sup>ème</sup>

ANNIVERSAIRE

N° 20

DEC. 1989



Sur le foulard du Festival de la Jeunesse,  
PICASSO a symbolisé la fraternité des races

Droit et Liberté 2/11/1951

## SOMMAIRE

- Albert LEVY : "LE MRAP, HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN ..... page 2
- CALLIGRAPHIE ET DROITS DE L'HOMME ..... page 14
- AVANT LES LETTRES, LES CHIFFRES , J. LE JUNTER (Clermont)... page 20
- NOUVELLES EXPOSITIONS DU MRAP :
  - ~ Comité de Clermont : "HISTOIRE ILLUSTRÉE DU MRAP"..... page 22
  - ~ Comité de PAU : "L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE"..... page 24
- Tsiganes et Gens du Voyage, N. DARPOUX (Clermont)..... page 25
- APARTHEID : A. LAVIGNON (Clermont)..... page 26
- LAICITE : POSITION DU BUREAU DE CLERMONT ..... page 28

nouveau mr ap  
contre le racisme et pour  
l'amitié entre les peuples



ETATS-GENERAUX 21 mars 1981

De gauche à droite : Philippe JARREAU, Pierre KRAUZ, J.P. GARCIA, secrétaires nationaux du MRAP ; Albert LEVY, secrétaire général ; Charles PALANT, vice-Président ; Alexandre CHILKOZ-LOWSKI, René MAZENOD, secrétaires nationaux.



Albert Lévy, secrétaire général du MRAP

*“Il y a des cas où tout homme*

*qui se respecte se doit de résister*

*aux lois injustes”.*

DIFFERENCES AVRIL 1981

# 1e MRAP, hier, aujourd'hui, demain

A peine s'achevait la seconde guerre mondiale qu'une troisième commençait. On l'a qualifiée de "froide", bien que marquée par maints conflits brûlants, toujours sur le point de générer un embrasement général. Elle tend aujourd'hui à s'apaiser et, à la rencontre de Malte, on a parlé d'une "ère nouvelle".

Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler qu'à ses débuts, elle s'est caractérisée par un spectaculaire et dramatique renversement des alliances. Après la victoire des Alliés (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et URSS) sur le nazisme, trois d'entre eux (les Occidentaux), pour s'opposer au quatrième, intégraient dans leur coalition l'ennemi de la veille, plus précisément la partie de l'Allemagne placée sous leur contrôle en vertu des Accords de Yalta et de Potsdam.

Le MRAP a été créé, le 22 Mai 1949, en réaction à cette situation. Les juifs rescapés du génocide, les anciens résistants et combattants réunis ce jour-là au Cirque d'Hiver à Paris entendaient protester contre la rupture du front antinazi et ses conséquences: la perspective d'une nouvelle conflagration et, à cet effet, la reconstitution d'une force militaire allemande, avec le concours des industriels, généraux, cadres politiques et administratifs impliqués dans les crimes hitlériens.

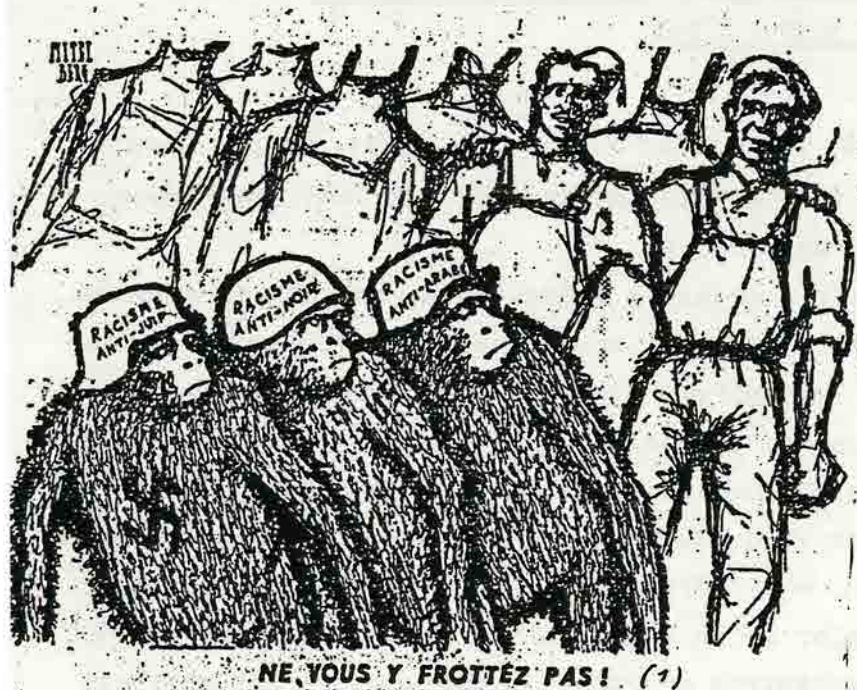
## LES NAZIS ET LES COLLABOS REVIENNENT

A l'Ouest, la dénazification cessait sans avoir vraiment eu lieu. Un cas significatif: Klaus Barbie. C'est en 1947 que le "boucher de Lyon" met son expérience à la disposition des services secrets américains.

Bientôt, dans ce contexte, des faits scandaleux défraient la chronique. A Munich, on annonce la réapparition du "Stürmer", le journal spécialisé, sous Hitler, dans les excitations à la haine antijuive, et les anciens déportés qui manifestent leur indignation sont durement matraqués par la police. A Bonn, l'auteur des lois raciales nazies, Hans Globke, devient ministre et conseiller du chancelier Adenauer. Le général Lammerding, bourreau d'Oradour et de Tulle, condamné à mort par la Justice française, trouve refuge à Düsseldorf, où il finira sa vie en paisible commerçant. Le général Speidel, ex-chef d'état-major de la Wehrmacht en France occupée, se voit confier le commandement des forces terrestres du Pacte Atlantique, ce qui provoque un mouvement de refus des jeunes Français appelés à servir sous ses ordres.

Alors que les criminels nazis bénéficient d'une telle mansuétude, comment pourrait-il en être autrement de leurs collaborateurs? Condamné à une peine légère, Xavier Vallat, successivement fondateur de la Milice (où s'illustra Touvier), commissaire aux Questions Juives, porte-parole de la propagande vichyste, est libéré par anticipation. Avec lui, Charles Maurras, grâcié, reprend ses vitupérations antisémites dans "Aspects de la France", resucée de l'"Action Française" d'avant-guerre, devenue pilier de la collaboration. Plusieurs ex-condamnés à mort pour intelligence avec l'ennemi animent les publications multiples, "Rivarol" en tête, qui s'emploient à réhabiliter la politique et l'idéologie pétainistes. Des groupes se réclamant ouvertement de l'hitlérisme se reconstituent. L'un d'eux est dissout à la suite des protestations; le journal "L'époque" est condamné pour sa campagne contre les médecins juifs et étrangers; le livre "Nüremberg ou la terre promise" de Bardèche, première mouture du révisionnisme faurissonnien, est saisi, et son auteur emprisonné. L'une des premières batailles du MRAP aura pour but l'interdiction du film "Les nouveaux maîtres", dont le titre désigne les juifs, caricaturés comme sous l'occupation.

C O N T R E T O U S L E S R A C I S M E S



D'emblée, le MRAP montrait une spécificité qui allait durer. D'abord sa combativité. Ne se contentant pas d'une stigmatisation intemporelle et moralisatrice du racisme, il mobilise l'opinion contre ses manifestations concrètes. Il insère son action dans la réalité socio-politique attaquant non seulement les effets (la poussée de haine, le retour en force des nazis et des vichystes), mais aussi les causes

évidentes (l'utilisation de ces derniers comme partenaires obligés de la guerre froide). C'est en cela qu'il dérange.



Par ailleurs, il fondait ses luttes sur l'union, par delà les différences politiques, religieuses ou philosophiques, de tous ceux qui avaient souffert du nazisme et l'avaient combattu avec tous ceux qui voulaient s'opposer aux évolutions en cours.

Cette analyse, cette imbrication délibérée dans l'actualité se reflètent dans le titre choisi pour la nouvelle association : Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, qui deviendra en 1978, dans le sens d'une universalité accrue (avec le même sigle), Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

Pendant plus de dix ans, le MRAP a combattu en priorité les résurgences du nazisme, de l'antisémitisme, en rapport avec une certaine conception de l'Europe, renforçant la puissance d'une RFA encore marquée par le passé. Heureusement, les jeunes générations ouest-allemandes s'en sont libérées, elles militent activement pour la paix. Il n'empêche qu'aujourd'hui encore, les vieux démons n'ont pas disparu: témoin le discours du Président du Bundestag, en novembre 1988, pour le cinquantenaire de la nuit de Cristal, qui a entraîné sa démission.

Il a fallu affronter des variétés nouvelles d'antisémitisme. Au début des années cinquante la guerre froide prenait en otages des juifs, mensongèrement désignés comme espions du camp adverse : aux Etats-Unis (affaire Rosenberg) et dans les pays socialistes (affaire Slanski en tchécoslovaquie, affaire des "blouses blanches" en URSS). Antisémitisme d'un genre inédit, également, autour du conflit du Proche-Orient, la réprobation de la politique israélienne servant de prétexte à la mise en cause des "juifs" dans leur ensemble. Faire la clarté sur ces questions n'était pas toujours facile.



Cependant, le MRAP souligne en permanence que l'antisémitisme ne peut se séparer des autres formes de racisme: celui qui justifie la domination des peuples colonisés, celui qui divise les travailleurs selon leurs origines pour neutraliser leurs revendications, celui qui fait d'une minorité un souffre-douleur, pour avertir la majorité d'avoir à "se tenir tranquille", ou un bouc émissaire, pour fixer les mécontentements et masquer les responsabilités des gouvernants.

C'est l'honneur des fondateurs du MRAP, juifs pour la plupart, d'avoir affirmé la globalité de ce phénomène et la solidarité qui en découle entre toutes les victimes de tous les racismes, sans gommer, bien entendu, les particularités historiques et sociales de chacun d'eux.

En rapport avec les drames du Proche-Orient, par exemple, le MRAP flétrit avec la même fermeté le racisme antijuif et le racisme antiarabe, dénonce toutes les violences, défend le droit à l'existence et à un Etat, tant du peuple palestinien que du peuple israélien.

Parallèlement, le MRAP met sans cesse l'accent sur les liens qui existent entre la lutte contre le racisme et la défense de la démocratie. Celle-ci, en effet, ne peut qu'être faussée par les mystifications visant à détourner les citoyens d'une analyse correcte des données sociales et politiques, vers des pulsions et passions aliénantes. Chacun a intérêt à leur faire échec. Souvent, nous avons cité cette juste définition de l'abbé Pierre : "Le raciste est un mutilé qui a peur et se trompe de colère" , pour faire comprendre qu'une telle attitude porte préjudice aussi à celui qui s'y laisse aller.

Ainsi, le MRAP n'a jamais envisagé d'être le défenseur d'une seule communauté religieuse ou ethnique, pas davantage un syndicat de victimes du racisme. De plus en plus, il est devenu un mouvement qui réunit, sans distinction d'origine ceux qui souffrent de ce fléau, ceux qui ont conscience du danger qu'il fait courir à tous.

L A G U E R R E D ' A L G E R I E

De 1954 à 1962, la guerre d'Algérie, succédant à celle d'Indochine, place la question coloniale au centre des préoccupations. Dès l'ouverture des hostilités, le MRAP explique comment et pourquoi on en est arrivé là. Son mensuel "Droit et Liberté" décrit les injustices, le racisme quotidien, les atteintes aux droits individuels et collectifs que le système impose à tout un peuple.

# **NON! à la haine**

## **Les antiracistes exigent :**

- que soit respecté le droit à la vie et à la dignité des populations d'Afrique du Nord ;
- que cessent les mesures discriminatoires frappant les Algériens en France ;
- que soient recherchées sincèrement les solutions conformes à la paix en Algérie et au Maroc.

Le MRAP sera de toutes les batailles pour une véritable et juste paix, sans cesse repoussée. Il condamne avec vigueur les tortures, les répressions massives, les menaces pesant sur la démocratie, en même temps que la lâcheté d'hommes politiques peu enclins à contrecarrer les intérêts égoïstes des gros colons, faibles face aux menées sanglantes de l'OAS.

En 1961, il s'élève contre le couvre-feu infligé à Paris aux Algériens, qui entraînera le cortège protestataire de ceux-ci avec leurs familles, le 17 octobre, sauvagement réprimé par la police. Des milliers d'hommes parqués dans un camp au Bois de Vincennes et sur les gradins du Palais des Sports; des centaines de blessés; des dizaines de cadavres retrouvés les jours suivants dans la Seine. Malgré l'interdiction de toutes les manifestations et la censure de la presse, le MRAP, soutenu par des personnalités de tous les horizons, est seul à pouvoir organiser un meeting pour condamner ces horreurs, dans le quartier de la République en état de siège, puis un rassemblement près de la Bastille.

En février 1962, il est parmi les organisations appelant à la manifestation contre l'OAS qui donnera lieu à la tuerie de Charonne, puis aux obsèques des neuf victimes, suivies par un million de personnes. Le chef de la police parisienne était alors Maurice Papon, inculpé depuis de crime contre l'humanité pour la déportation de juifs sous l'occupation.

## P O U R   L E S   D R O I T S   D E S   I M M I G R E S

Autre défi majeur : la condition indigne faite aux travailleurs immigrés. Pendant la période d'expansion économique, les "trente glorieuses", le MRAP fut longtemps seul à les défendre contre les comportements racistes, à dénoncer les bidonvilles et les foyers sordides où ils étaient contraints de vivre, leur sur-exploitation, la négation de leurs droits sociaux.

Mai 1968 conduit à une meilleure prise en compte de leur situation par les syndicats, les étudiants, l'ensemble de l'opinion. En mars déjà, le MRAP avait pris l'initiative d'une journée nationale de sensibilisation aux problèmes de



l'immigration . En 1970, la loi sur la résorption des bidonvilles débouchait sur la construction des tours et des "barres" qui devenaient bientôt une autre sorte de ghettos, où cohabitent péniblement français et étrangers en proie aux difficultés de la crise.

Celle-ci venue, à la politique d'importation de main d'oeuvre bon marché, se substituent l'arrêt de l'immigration (1974) et des mesures tendant à renvoyer ceux dont on avait tiré le profit maximum. Ce sont les lois Fontanet-Marcellin, Bonnet-Stoleru, Barre, fabriquant en nombre les cas de séjour irrégulier, donc d'expulsion. Cette politique restrictive de harcèlement et de suspicion a connu son paroxysme avec la loi Pasqua et le projet de réforme du Code de la Nationalité

Aujourd'hui, on peut craindre que le clivage, déjà amorcé voici dix ans, s'accroisse entre immigrés européens et non-européens, ces derniers devenant des résidents de troisième zone, sans cesse à la merci de toutes les exclusions.

Tandis qu'était mise légalement à l'index cette population de plusieurs millions de personnes, les actes racistes-discriminatoires, écrits provocateurs, violences, ne pouvaient qu'aller s'aggravant. Les victimes de meurtres, de bavures policières, en majorité des jeunes Maghrébins, se comptent par dizaines au cours des vingt dernières années. Peu à peu, l'abjection se banalise.

L A L O I E T L E S L U T T E S

**LOI DU 1<sup>er</sup> JUILLET 1972**

**LA LOI FRANÇAISE CONTRE LE RACISME**



**mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples**  
 BP non abonnée 75643 Paris cedex 11 (1) 48 66 66 00

Sur tous les fronts le MRAP a combattu l'arbitraire et la haine. Sa plus durable réalisation reste la loi française contre le racisme du 1er juillet 1972. Préparée de longue date, en fonction de l'inefficacité de la législation précédente, son élaboration finale revient à Léon Lyon-Caen, premier président honoraire de la Cour de Cassation, alors président du MRAP.

En 1959, le premier projet était adressé sous sa signature à tous les députés. Il fallut une bataille de treize ans, au Parlement, dans les prétoires, sur le terrain, avant d'aboutir à son adoption à l'unanimité. En 1985, elle était complétée pour permettre aux associations antiracistes de se constituer parties civiles non plus seulement contre les délits, mais aussi contre les crimes en cour d'Assise.

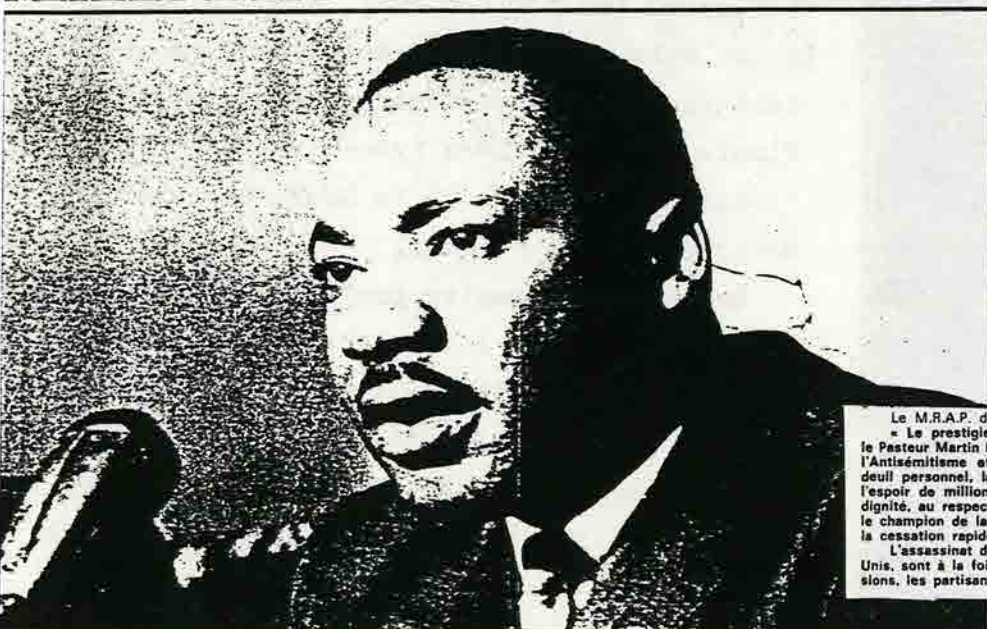
Pour le MRAP, l'action judiciaire, pour nécessaire qu'elle soit, ne représente qu'un de ses secteurs d'intervention. Il importe de traquer le racisme aussi bien dans ses expressions les plus horribles que dans les recoins de la vie quotidienne et dans les consciences. De la manifestation de rue à la démarche ministérielle, de l'éducation des jeunes à l'information des adultes, de la défense de l'individu brimé à la solidarité dans les luttes sociales communes pour répondre aux besoins de tous, aucun moyen ne doit être négligé. Ne laisser passer aucune injustice, aucune infamie, mieux se connaître et s'enrichir de la diversité, vivre et agir ensemble : autant de pistes foisonnantes pour édifier une société où chacun aura sa place, quelle que soit son origine, sa religion, sa culture ou sa manière d'être.

## QUARANTE ANNEES BIEN REMPLIES

Aussi, l'histoire du MRAP dans l'Histoire ne peut se débiter en tranches, même si, à une époque déterminée, c'est telle ou telle forme de racisme qui sollicite le plus sa mobilisation.

Dans les années cinquante, lorsqu'il se préoccupe surtout de la remise en selle des nazis, il mène aussi campagne contre les "meurtres légaux" de Noirs perpétrés en série aux Etats-Unis : Willie Mac Gee, les Sept de Martinsville, les Six de Trenton, et bien d'autres, accusés de "viol d'une femme blanche" dans un climat d'hystérie, sont condamnés à la chaise électrique. Les derniers cités échappent à l'exécution in extremis grâce à la protestation internationale.

## MARTIN LUTHER KING



Le M.R.A.P. déclare :

« Le prestigieux combattant antiraciste américain, prix Nobel de la Paix, le Pasteur Martin Luther King a été assassiné. Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, tous les antiracistes éprouvent, comme un deuil personnel, la mort tragique de celui qui incarna avec tant de grandeur l'espoir de millions de noirs américains de voir reconnaître leurs droits à la dignité, au respect et à une vie décente. Martin Luther King s'était aussi fait le champion de la noble aspiration des plus clairvoyants de ses concitoyens à la cessation rapide des combats au Vietnam.

L'assassinat de Martin Luther King porte la marque de ceux qui aux Etats-Unis, sont à la fois les adversaires de tout progrès humain et, en toutes occasions, les partisans de la violence ».

En avril 1968, un meeting a lieu à Paris, organisé par le MRAP

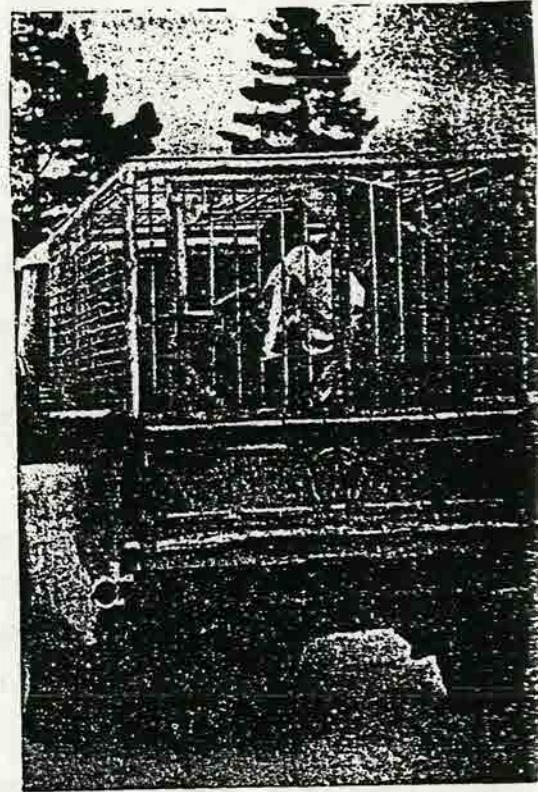
## ASSASSINÉ

Droit et Liberté  
Avril 1968

Droit et Liberté. 16 novembre 1951

Dans le cadre de la Constitution sud-africaine

# Un gouvernement raciste tient en esclavage 9 millions d'hommes noirs



Un fermier sud-africain emmène ses esclaves noirs dans son camion-cage.

Droit et Liberté. Avril 1960

# LE RACISME TUE en Afrique du Sud

Vague  
d'indignation  
dans le  
monde entier

## A PARIS

- Une délégation du M.R.A.P. à l'ambassade sud-africaine.
- Création d'un large « Comité pour la justice et l'égalité en Afrique du Sud ».

En 1961, le MRAP manifeste devant l'ambassade d'Afrique du Sud, lors du massacre de Sharpeville, dont la date ( 21 mars) sera bientôt choisie par l'ONU pour la célébration annuelle d'une Journée internationale contre le racisme. Sans discontinuer, le MRAP lutte contre l'apartheid, ce crime contre l'humanité. L'ensemble de son action lui a valu, en 1975, le statut d'Organisation Non Gouvernementale accréditée auprès de l'ONU. En France, il est reconnu comme association d'éducation populaire coopérant avec les enseignants.

La plus grande manifestation qu'il ait organisée est celle qui a suivi l'explosion d'une bombe devant la synagogue de la rue Copernic, en Octobre 1980. Durant les années précédentes, une douzaine d'attentats avaient eu lieu contre le siège du MRAP lui-même et les domiciles de plusieurs de ses dirigeants. Des violences commises dans cette période visaient aussi bien des juifs que des maghrébins. Tandis qu'à Paris défilait "contre le racisme et le fascisme" 300 000 personnes derrière la banderole du MRAP, des rassemblements de grande ampleur, le même jour ou les jours suivants, se tenaient à son initiative dans maintes villes de province.

Ces dernières années, avec le Front National, le racisme a fait une intrusion directe dans le champ politique. Les mensonges qu'il répand ont pénétré largement l'opinion, bien au-delà de son électorat. Les élections récentes de Dreux et Marseille soulignent l'ampleur du danger.

Ceux qui fomentent le racisme recherchent, à chaque moment les cibles les plus "rentables" pour leur propagande perverse : les juifs après la Libération, les immigrés après 1970, depuis quelque temps les uns et les autres. Le Pen ne craint pas de réduire à un "détail" les chambres à gaz pour mieux pouvoir réutiliser, avec ses adeptes intégristes, les accusations nazies contre "l'internationale juive" et "la Franc-Maçonnerie" "coupables" selon lui de "mondialisme", d'"égalitarisme", d'"esprit antinational". Confirmation, s'il en était besoin, que le racisme est un tout, et que, pour le juguler, aucun de ses aspects ne doit être épargné.

Les quarante années de luttes opiniâtres menées par le MRAP, le renfort d'autres associations, n'ont pas mis fin au racisme. Pire : dans les circonstances présentes, il y a tout lieu de craindre l'extension de ses méfaits.

On peut déceler des facteurs multiples favorisant son développement : crise économique, chômage, qui se traduisent par de lourdes difficultés quotidiennes, sans que soient tenues les promesses de les résoudre; récupération des frustrations diverses par la démagogie de l'extrême-droite; manoeuvres politiques d'apprentis-sorciers manipulant sans scrupules racisme et antiracisme; désarroi des forces démocratiques et abaissement des idéaux républicains. De semblables ingrédients ont conduit naguère aux désastres que l'on sait.

Le MRAP, plus que jamais sans doute, doit être le ferment d'une prise de conscience, le catalyseur d'un sursaut. Son combat, dans l'esprit d'union qui l'a toujours animé, reste indispensable dans la France d'aujourd'hui et de demain.

Albert LEVY

Membre de la Présidence du MRAP

Décembre 1989



**plus  
jamais  
copernic**

**mr  
ap**

**agissez avec le mouvement  
contre le racisme et pour  
l'amitié entre les peuples**

**mr  
ap**

**89 rue oberkampf 75011 paris  
(1) 806 88 33**

# CALLIGRAPHIE ET DROITS DE L'HOMME

EXPOSITION ORGANISÉE A L'OCCASION DU 40<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU  
MRAP DANS LE CADRE DU BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION DE 1789  
ET DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

PAR LE COMITÉ CLERMONT-AGGLOMÉRATION  
DU MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET  
POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES

du 28 Octobre 89 au 10 Février 90

**avec le soutien de :**

Conseil Général du Puy-de-Dôme (M.D.D.C.), Comité départemental du Bicentenaire, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Municipalités de Clermont-Ferrand/Cournon/Les Ancizes/Romagnat/Vic-le-Comte, Ecole Régionale des Beaux-Arts, Fédération des Associations Laïques du Puy-de-Dôme.

**et le concours de :**

Amnesty International (groupes locaux), Cimade, Ligue des Droits de l'Homme, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés. *AMFP. Interservice Migrants Auvergne.*

LES HOMMES  
NAISSENT  
ET  
DEMEURENT  
LIBRES  
ET ÉGAUX  
EN  
DROITS

*Déclaration des Droits de l'Homme 1789,  
Article Premier.*

Jean LARCHER

DU BICENTENAIRE 1 <sup>7</sup> 8 9  
9

Henri RENOUX

...Bicentenaire de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen...La beauté au Cœur d'une tragédie quotidienne...

Comment écrire le meilleur de ce qui est en nous, sinon avec de la Beauté? Comment dire le malheur multiplié qui s'abat tragiquement sur les pauvres petites créatures humaines, sinon en lettres de passion, de feu et de sang?

Il fallait que la calligraphie fût au Cœur de cette célébration! La calligraphie arabe se devait d'y être, à cause des liens tissés par l'Histoire, à cause de l'histoire qui s'écrit aujourd'hui, à cause du dynamisme de son écriture.

La tradition millénaire, toujours vivante, lui a donné ses lettres de noblesse, pour dire quelque chose d'original du monde et au monde. Depuis des années déjà, des calligraphes arabes, parmi les plus prestigieux, reviennent à l'article fondamental : "Tous les hommes naissent libres et égaux". Et, en Neskhi, en Thoulthi, en Roqa, en Diwani, en Farsi, en Maghrebi, en Koufi... ils redisent, sans jamais l'épuiser, la force imprescriptible des mots. Ils se laissent prendre par eux pour se retrouver eux-mêmes. Ils donnent matière à réflexion et action à ceux qui, à leur tour, se laissent capter par eux pour regarder le monde d'un jour nouveau.

Et, voici que dans cette lignée, trois citoyens ordinaires ont accepté le défi et couru le risque de reprendre cette Charte bicentenaire et toujours en train d'être bafouée et toujours en train de renaître. Dans l'anonymat de Marrakech et de Toulouse, frères en humanité dans des univers apparemment dissemblables, ils ont médité ces mots tout simples de liberté, d'égalité et de fraternité. Et ils les livrent à notre regard, tels qu'ils les ont perçus dans l'éclair d'un instant, avant que leur main se laisse agir pour leur donner corps et esprit.

Ils nous livrent leur travail de maturation et d'enfancement. Les mêmes mots, les mêmes idées : un langage toujours nouveau, une action plastique différente, venant de l'accentuation personnelle d'une lecture identique et complémentaire. Et c'est un signe -des signes- à recevoir avec une attention renouvelée!

Moins que jamais, il ne peut être question d'uniformité ou de nivellement. Quand la terre continue de boire le sang des hommes, quand les pauvres continuent d'être écrasés par ceux qui disent les aimer, quand les femmes continuent d'être des objets...

Le NON!... Le lam-alif est toujours d'actualité!

Qu'il se traduise en Beauté, pour que l'émotion suscitée nourrisse l'action, que les mots de la Déclaration trouvent les hommes justes qui se mettront au service du DROIT.

Toulouse, le 16 Mai 1989  
Henri RENOUX Pour HORIZONS MAGHREBINS  
Le Droit à la Mémoire

# 50 CALLIGRAPHIES

INSPIREES PAR LA  
DECLARATION UNIVERSELLE  
DES DROITS DE L'HOMME

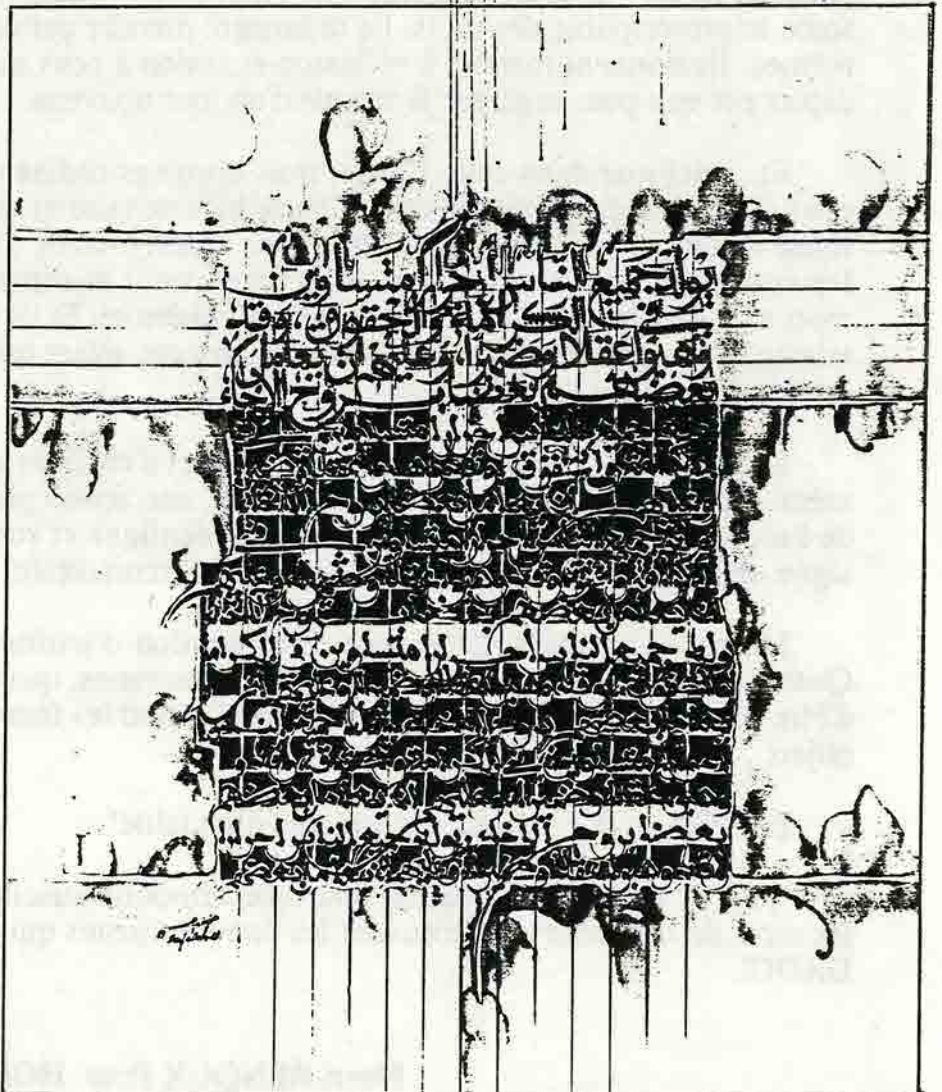
## Article premier

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. (calligraphie de Salah AL MOUSSAWY 1988)

人間自由平等

Atsuko YAMASHINA

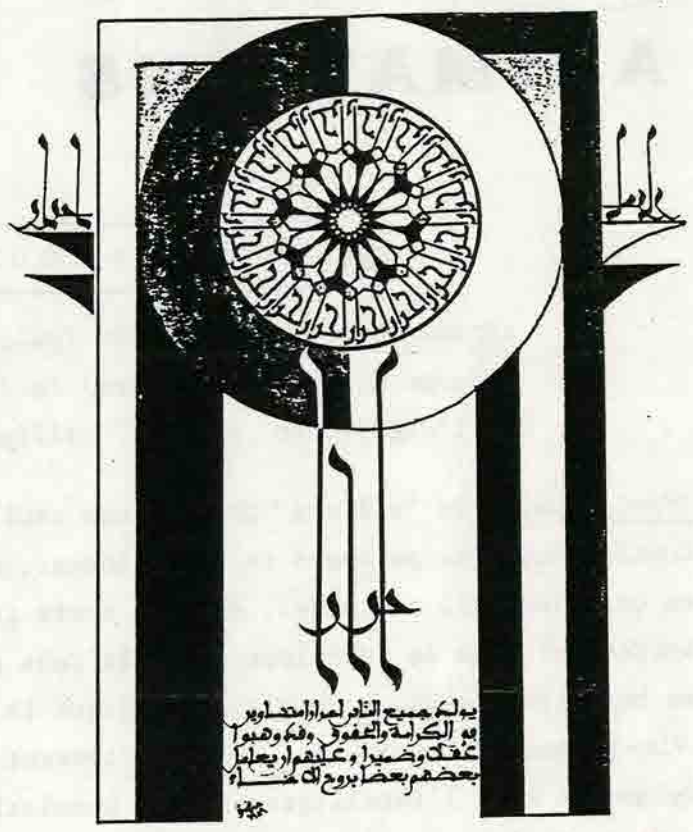
Noureddine DAIFALLAH  
(\*)



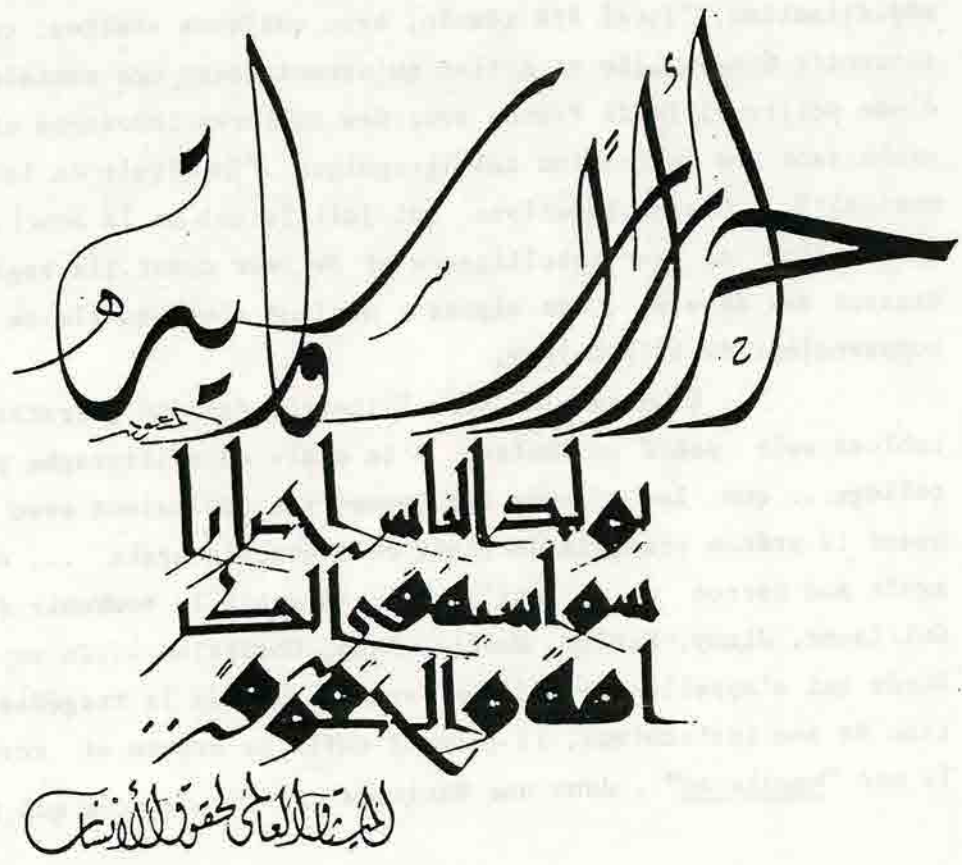
(\*) les calligraphies de N. DAIFALLAH, H. HAIDARA et H. RENOUX ont été présentées à l'origine dans l'exposition « La calligraphie arabe est au cœur du Bicentenaire » organisée par le Département des Minorités du Centre de Promotion Culturelle de l'Université de Toulouse le Mirail (direction Mohamed Habib SAMRAKANDI), en juin 1989.



Henri RENOUX (\*)



My Assan HAIDARA (\*)



Hassan MASSOUDY

# ANIMATIONS AVEC L' EXPO

## \* "VIC - LE - COMTE"

*impressions du calligraphe toulousain Henri RENOUX , après son passage à Vic (Puy de Dôme) le 14 Novembre dernier, dans le cadre de l'exposition du MRAP "Calligraphie et droits de l'Homme"....*

Vic-le-Comte. Un "village" dont le nom seul renvoie à un passé glorieux, celui du Comté d'Auvergne au temps de sa splendeur, et en même temps à la puissance romaine en ces lieux. Il dit aussi, dans la toute récente actualité, l'implantation de familles kurdes obligées de fuir leur pays. Et tout près, Coirent, autrefois CORNN, dont le vin se boit avec beaucoup de plaisir, évoque la puissance arabe.....

Vic-le-Comte assume ce grand courant de passage et d'ouverture, grâce au dynamisme et à l'intelligence de la commission aux affaires culturelles de sa municipalité. Hier les artistes florentins de Catherine de Médicis oeuvraient dans ses murs.

Aujourd'hui , grâce à l'initiative du MRAP de Clermont-Ferrand, la magnifique salle restaurée du "couvent des Dames" présente comme dans un écrin lumineux cinquante calligraphies surprenantes, françaises, arabes, japonaises, chinoises, toutes inspirées de la Déclaration des Droits de l'Homme, et dont le journal "La Montagne" du 12/11/89 a rendu compte de manière si justement élogieuse.

Beaucoup d'actions importantes se passent dans l'ombre, en dehors de la médiatisation. J'aurai été témoin, avec quelques adultes, ce mardi 14 Novembre, de la rencontre émerveillée et active qu'auront faite une centaine d'enfants et de jeunes d'une petite ville de France avec des cultures inconnues et spécialement la culture arabe dans son expression calligraphique. "On dirait de la musique , monsieur....c'est musical!" ...Ces exclamations qui jaillissent de la bouche de ces jeunes disent l'intuition de leur intelligence et de leur coeur. Ils regardaient ces écritures qui étaient des dessins , des signes : quelque chose qu'ils ne pouvaient lire et qu'ils comprenaient de l'intérieur.

Et quand les mots "liberté, égalité , fraternité" chantaient sur le tableau noir prêté un instant à la craie du calligraphe par les enseignants du collègue... que les crayons des jeunes reproduisaient avec application et sérieux.... quand le prénom français devenait calligraphie arabe ... chacun scandant son nom pour avoir son carton ou sa feuille qui resterait le souvenir d'une heure pas ordinaire... Guillaume, Jimmy, Karine, Nadège, Anne, Christian....Je voyais le regard de cet enfant kurde qui s'appelle aujourd'hui Yvan à cause de la tragédie de l'Histoire. A l'invitation de son instituteur, il prenait enfin le crayon et écrivait de lui-même en arabe le mot "kurdistan" , dans une écriture cursive assurée qui traduisait , trahissait,

une vie marquée ,à 10 ans seulement, par l'influence de 4 cultures...Ainsi est la France

Le soir, à 20h30, nous nous sommes retrouvés dans la salle d'exposition.

Des parents avaient été amenés par leurs enfants qui en voulaient encore et davantage, des enseignants, des citoyens ordinaires... et , ensemble, nous avons essayé de traduire la dynamique, la démarche intérieure de ces calligraphies; nous avons réfléchi à leur portée dans ce monde pluriculturel où nous sommes.

Mais pourquoi en rajouter et écrire encore? Sur le livre d'or de cette exposition itinérante qui sera demain à Clermont, je lis avec émotion, à la page des Ancizes: "C'est un autre moyen de rejoindre les autres et de communiquer avec eux" et, en dessous, "Admirer l'écriture , c'est apprécier déjà le langage et bientôt l'homme" , et, encore : "Découvrir l'écriture de ces 3 pays c'est déjà abolir les frontières P.D. merci!"/ Enfin, à la page de Vic-le-Comte:

"Félicitations Claire Loubat ,11 ans.

s  
s  
s  
s  
s

Avec Habib SAMRAKANDI et la revue HORIZONS MAGHREBINS du Centre de Promotion Culturelle de l'Université Toulouse-le Mirail, avec Mademoiselle YAMASHINA, avec DAIFALLAH, HAIDARA, LARCHER, MASSOUDY ... , le MRAP de Clermont, la Municipalité et le Collège de Vic le Comte , nous attendions poindre à l'horizon un rayon de cette lumière..... Et aujourd'hui, comme dans le ciel d'automne les touffes d'or des peupliers sous le soleil, dans le coeur l'espoir s'écrit en lettres de beauté. *Toulouse 16/11/89*

\* ANIMATIONS A ROMAGNAT

Comme aux ANCIZES ou à VIC le COMTE , la Municipalité de ROMAGNAT a chaleureusement accueilli l'exposition du MRAP et de multiples activités se sont greffées autour de la calligraphie grâce aux responsables de la Bibliothèque municipale et du Foyer laïque d'Education populaire. et aux animateurs du MRAP:

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ○ lUNDI 4 Déc. Chadli SI MOHAMMED présente écriture et calligraphie arabes (atelier, rétroprojections)  
○ Mardi 5 Déc. Philippe DULAC, la calligraphie occidentale traditionnelle (atelier)

○ Sam.9 Déc. Mlle Zéian LU anime un atelier sur l'écriture chinoise: les pinceaux viennent de Chine également.

Ashok POLKAM étonne les gosses, venus nombreux, avec les lettres et les chiffres de l'Inde.

Jean LE JUNTER démontre, c'est la moindre des choses pour le prof de maths qu'il est, que l'histoire des chiffres signe l'unité du genre humain (tableaux originaux à l'appui).

FOYER LAIQUE du 2 au 16 Déc.89, EXPO "LES 40 ANS DU MRAP ILLUSTRÉS", affiches du MRAP , les tisserandes marocaines de l'Association Franco-maghrébine des Ancizes, l'artisanat de l'Association de Soutien aux Paysans d'Amérique Latine, tableaux et objets d'art de l'Association Khmère de Clermont-Ferrand, tapis turc prêté par le CLISMA (Inter-Service-Migrants-Auvergne).

En clôture, le 16 Déc. "thé de l'amitié" et vidéos (Cambodge, "enquête d'identité" le vidéo-film tourné par le MRAP dans le but de révéler l'intégration en marche).

# AVANT LES LETTRES... LES CHIFFRES

“ Avant les lettres... les chiffres, mais d'où viennent ils ? ”

Ce titre peut surprendre pour un article qui veut se situer dans le cadre de l'exposition “ Calligraphie et Droits de l'Homme ” dans laquelle des artistes mettent leur talent au service de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

C'est pourtant par l'histoire des chiffres, qui a fait l'objet d'un ouvrage remarquable, publié en 1981, “ L'Histoire Universelle des Chiffres ”, par G. Ifrah, qu'est inspirée à l'auteur de cet article l'idée de cette association au thème de l'exposition.

Il y a eu au fil des siècles, en différents points du monde, des hommes, des groupes d'hommes, qui à travers les avancées et les régressions vécues par les peuples et sociétés diverses, ont contribué à faire progresser puis aboutir les idées à la base de la Déclaration Universelle des Droits.

De même à travers la prodigieuse et féconde diversité des sociétés et de leur histoire, malgré les obstacles qu'ils pouvaient rencontrer, des hommes en différents points du monde, parfois sans aucune communication de leurs connaissances, en lieux et temps éloignés les uns des autres, ont contribué à conquérir ce qu'il y a peut être de plus Universel dans l'histoire de la Culture humaine ... les chiffres, qui portent témoignage de l'unité profonde de cette Culture.

À les considérer, en effet, toutes les situations de vie d'une époque, d'un lieu, s'effacent devant le sentiment d'une continuité dominante.

L'état actuel des connaissances, face à de nouvelles découvertes archéologiques, à de nouveaux déchiffrements possibles, permet de confirmer, et d'affirmer pour l'avenir, cette Continuité.

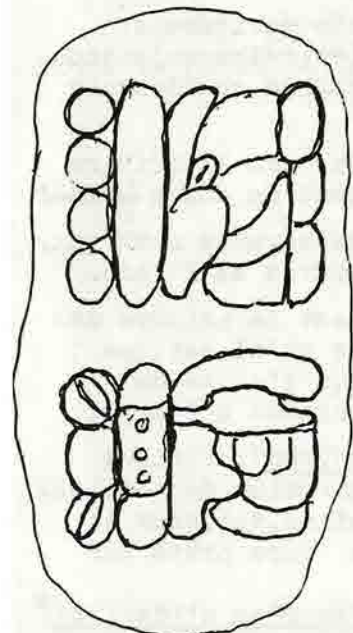
Dans le numéro de “ Différences ” de Février 1983 (n°20) un article sans doute déjà inspiré du livre de G. Ifrah donnait nombre de détails sur la Numération de position et sur le “ zéro ”. L'article présent ne peut évidemment pas décrire l'évolution de ces concepts au cours des âges. (un livre n'y suffirait pas..) et



(1)



(2)



(3)

ce n'est pas là son intention.



(4)



Du langage gestuel des nombres, venu du fond des âges, à leur expression orale par des noms concrets dont nos désignations actuelles dans de nombreuses langues sont peut être les lointains descendants, de ces expressions concrètes aux symboles peu à peu dégagés de toute évocation ;

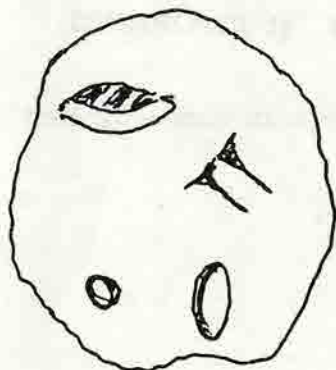
de la pratique de l'entaille qui explique les chiffres romains, à l'emploi de "calculi" (cailloux) et objets numéraires, précurseurs de la comptabilité écrite et ancêtres des "abaques" et des "bouliers" (avec leurs variantes que constituent les cordelettes à nœuds (incas ou chinoises, parmi d'autres)

un long cheminement mène à l'invention de l'écriture, vraisemblablement par des comptables.

Lorsque l'écriture apparaît ici et là, se présente d'abord une numération purement additive, puis hybride, puis proprement "de position" (atteinte par les Mayas, les Babyloniens, les Indiens, les Chinois, ...)

La base de numération, souvent décimale, est parfois sexagésimale, vigésimale, parfois mixte (mayas)

Mais "le zéro", concept fondamental, apparaît avec un bonheur inégal (faute de son rôle d'opérateur (mayas, babyloniens). Les Indiens l'atteindront, le transmettront aux Chinois, aux Arabes par lesquels l'Occident les recevra (nos chiffres sont venus des chiffres indiens puis arabes) ...



(5)

La leçon de patience, et d'optimisme, que l'histoire des Chiffres nous propose, en nous montrant l'Unité du Genre Humain ne peut elle pas nous permettre d'espérer que les Droits de l'Homme seront de mieux en mieux respectés



(6)

- (1) En Inde (sanskrit) en chiffres et en toutes lettres, le nombre 6403
- (2) En Chine, (-206 avant JC, +220) style lichue, nombre 63
- (3) Stèle maya: ::| (9) suivi de "Baktun", dessous: 0 Tun (durée sur calendrier)
- (4) En Chine: idéogramme de "contrat": bouton à encoches et couteau
- (5) Les zéros de l'histoire (maya, cunéiforme babylonien, indien, moderne)
- (6) de śūnya (sanskrit) par sifr (arabe) à l'italien... et au zéro actuel

LE COMITE CLERMONT-AGGLOMERATION DU MRAP

Centre Blaise Pascal. Salle 248  
63 000 CLERMONT-FERRAND

propose une EXPOSITION


# HISTOIRE ILLUSTRÉE DU MRAP

25 panneaux sur canson 60x80

réalisés d'après la collection de DROIT ET LIBERTE et DIFFERENCES  
et numérotés par année marquante (1) .

Chaque comité local peut ainsi intercaler des panneaux correspondant  
à ses propres activités.

Location : 200F/ semaine, valeur estimée à 5 000F.

(1) exemple, page ci-contre, extraits de presse pour l'année 1955. 

# Droit et Liberté

N° 146 (250) 31 MAI 1955 30 FRANCS

5

**DIMANCHE 12 JUIN**  
AU PALAIS  
de la MUTUALITÉ

## 7<sup>e</sup> JOURNÉE NATIONALE

### CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX

Séance publique à 15 h. 30

DROIT ET LIBERTÉ

**S**UR l'initiative du M.R.A.P., d'éminentes personnalités de toute appartenance politique, sociale et religieuse, ont lancé un appel pour la septième Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, qui doit se dérouler le 12 juin à la Mutualité. Le dernier numéro de « Droit et Liberté » a publié le texte de cet éloquent appel.

L'antiracisme, ne l'oublions pas, correspond à une longue tradition française, inaugurée par l'abbé Grégoire, qui remonte à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, à laquelle, trop de Français l'ignorent, notre Constitution du 27 octobre 1946, par son préambule, a redonné valeur constitutionnelle.

L'alinéa 1 dudit préambule proclame : « Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés ».

Alinéa 5 : « Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances ».

Alinéa 16 : « La France forme avec les peuples d'Outre-Mer une Union fondée par l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion ».

Alinéa 18 : « Fidèle à sa mission traditionnelle, la France garantit à tous l'exercice individuel ou collectif des droits et libertés proclamés ci-dessus ».

**C'**EST au nom de ces principes, inscrits dans notre Constitution, que la Résistance française s'est dressée naguère, dans un inoubliable sursaut, contre les crimes de l'hitlérisme et qu'aujourd'hui, animés du même esprit, les auteurs de cet appel, hommes de toutes professions, disciplines, races, apportent à la manifestation organisée pour le 12 juin leur concours et leur adhésion.

## Algériens, nos frères...

Le racisme fait journal, Rivarol, publiait récemment, en première page, la photo d'un Algérien avec cette légende : Si nous affirmions à cet homme qu'il est pareil à nous, il deviendrait notre ennemi. Autrement dit : cet homme n'est pas pareil à nous ; et c'est être un ennemi que de proclamer l'égalité de tous les hommes, et de demander pour tous les mêmes droits.

L'aveu est de taille. Rivarol prend ouvertement position contre la Constitution, contre la Déclaration des Droits de l'Homme qui se rattache aux plus glorieuses traditions françaises, et qui veut à notre pays le respect et l'affection de tous les peuples. Il est vrai, que sous le régime de Vichy, les actuels collaborateurs de Rivarol, les Cousteau, les Fabre-Luce, les Tixier-Vignancour, qui collaboraient alors avec l'occupant, s'étaient donné pour tâche de payer 1789 de l'histoire. C'est à tous les Français qu'ils refusaient, en ce temps-là les droits et les libertés qu'ils refusaient également aux Algériens. Ils ne font aujourd'hui que recidiver.

Quant à nous, antiracistes, nous tenons aujourd'hui plus que jamais, à le répéter hautement : oui les Algériens sont pareils à nous, oui les Algériens sont des hommes, oui les Algériens sont nos frères ! Et nous, hommes certains, ne faisons, de servir véritablement la France.

La France forme avec les peuples d'outre-mer, une union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion. Ainsi s'exprime notre Constitution qui précise : La France garantit à tous l'exercice individuel ou collectif des droits et libertés proclamés ci-dessus.

Or, sans entrer dans le détail des problèmes politiques et économiques relatifs à l'Union française, qui dépassent les limites de notre Mouvement, il faut bien reconnaître ce fait : les textes ci-dessus sont loin d'inspirer toujours le comportement des représentants de la France outre-mer. Le drame est que la conception cyniquement affichée par Rivarol est, hélas ! fort répandue, même lorsqu'elle reste informulée ou se cache sous des phrases ronflantes.

L'exercice individuel et collectif des droits et des libertés proclamés par la Constitution, voilà ce que demandent, en fait, les musulmans d'Algérie. Brimés sur le plan économique, politique et humain, c'est depuis des années qu'ils réclament, en vain une vis décente pour eux et leurs enfants, le règne de la démocratie et non de l'arbitraire, des maisons au lieu de bidonvilles, des écoles au lieu

de prisons. Ils veulent que cessent les discriminations dont ils sont victimes dans tous les domaines.

C'est dans la persistance de ce cruel état de choses — et non ailleurs — qu'il faut rechercher l'origine des événements actuels. L'injustice suscite inévitablement la révolte. La haine appelle la haine. La violence appelle la violence.

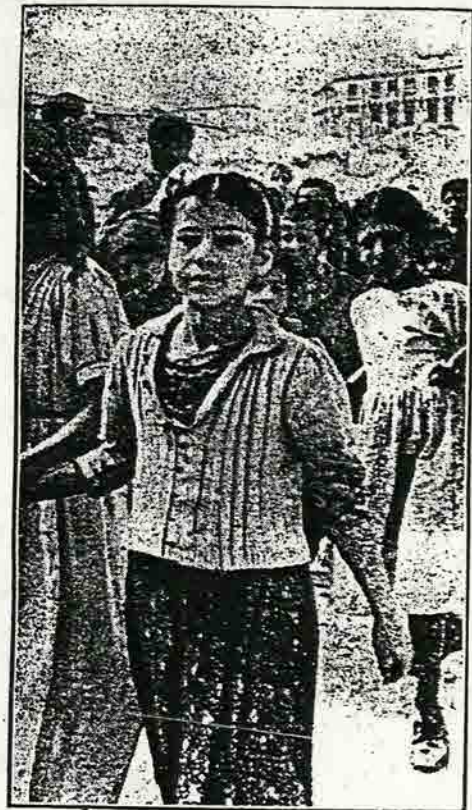
Il est clair que le problème ne saurait être résolu, bien au contraire, par le déclenchement de sanglantes opérations de guerre, dont l'ampleur même et les premiers résultats montrent qu'elles ne sont pas dirigées seulement contre quelques isolés.

La solution, pour être conforme à notre Constitution, à nos

traditions, elle ne peut être qu'humaine. Elle ne peut résider que dans le respect des droits et des libertés reconnus à tous les êtres humains. C'est pourquoi nous déplorons que telle personnalité, qui par ailleurs se déclare d'accord pour combattre le racisme, croie devoir appeler dans la presse à une aggravation de la répression et à une extension de « l'état d'urgence ».

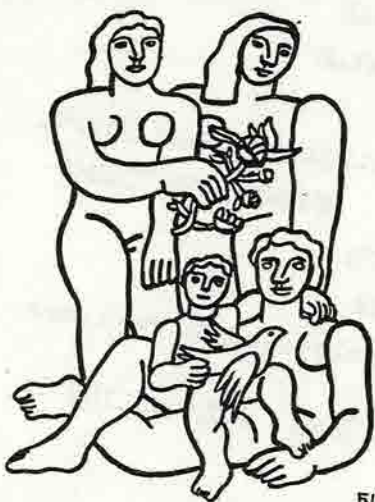
De telles méthodes ne peuvent que creuser encore le fossé entre Français et Algériens, renforcer les incompréhensions, les haines et les injustices.

Il nous semble du devoir de tous les antiracistes, de tous les Français et Algériens, renforcer une solution pacifique du problème algérien.



Que veut la jeunesse algérienne ? Une vie digne et honnête

## FRATERNITÉ



LEGER

Cette « fraternité », du grand peintre Fernand Léger, illustre la carte en couleurs éditée à l'occasion de la VII<sup>e</sup> Journée Nationale

# ESCLAVAGE

LE COMITE PALOIS DU MRAP

Centre Social de la Pépinière  
Avenue Robert Schumann  
64000 PAU

propose une EXPOSITION , L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

qui comporte 33 panneaux (30x60) plastifiés, munis d'oeillets et de crochets pour l'accrochage et d'une valeur estimée à 20 000F , louée 300F/semaine + frais de transport.

1. La pratique de la traite
2. Sur la côte d'Afrique
3. Le voyage sur les bateaux négriers
4. L'esclavage aux Antilles françaises
5. Bayonne et le commerce triangulaire
6. Le mouvement d'idées
7. L'abolition de l'esclavage (1794) et son rétablissement (1802)
8. Toussaint Louverture
9. Les révoltes d'esclaves
10. Le Mouvement abolitionniste
11. Victor Schoelcher et l'abolition de l'esclavage en 1848
12. Et après? - Le travail forcé en Afrique  
- Les survivances de l'esclavage aujourd'hui encore
13. Et aujourd'hui ? Le travail des enfants dans le monde
14. L'apartheid, système esclavagiste.

## Bibliographie proposée :

- L'abolition de l'esclavage. Dossier du MRAP
- L'homme de toutes les couleurs. Pierre PARAF
- Les esclaves. Suzanne EVERETT
- Histoire de la traite des Noirs, de l'antiquité à nos jours.  
Hubert DESCHAMPS
- L'abolition de l'esclavage. Gaston MARTIN
- Bayonne, guide historique. M. GOYONETCHE
- Archives départementales (inventaire analytique du registre de l'Amirauté de Bayonne par DUCERE)
- Le code noir ou Le calvaire de Canaan. Louis SALA-MOLINS
- Toussaint-Louverture. Aimé CESAIRE
- Anthologie negro-africaine. Lilyan KESTELOOT
- Journaux et magazines : Différences, Le Monde, Actuel, L'humanité  
Le courrier de l'UNESCO.



# TSIGANES

25

UNE COMMISSION "TSIGANES ET GENS DU VOYAGE" AU M.R.A.P.,  
POUR QUOI FAIRE? *par Nicole DARPOUX MRAP CLERMONT*

- Faire respecter l'application des droits de cette catégorie de citoyens nécessite une vigilance constante et réclame donc des interventions auprès des autorités de tous niveaux, et cela jusque devant les tribunaux. C'est bien la marque d'un Mouvement contre le Racisme.

- Faire admettre le mode de vie des "Voyageurs" différent de celui de la majorité de la population de ce pays demande une réelle action éducative. N'est-ce pas là le rôle d'un Mouvement qui cherche à construire l'Amitié entre les Peuples, ce qui lui a valu le statut d'Association d'Education Populaire?

Pour cela nous avons élaboré une pochette-dossier "Tsiganes-Gens du Voyage" qui peut servir de base à des Projets d'Action Educative, ainsi qu'une exposition qui tente de présenter tous les aspects de l'histoire et de la vie des Tsiganes et Gens du Voyage. Pour ceux qui seraient intéressés par cette dernière réalisation il existe un dépliant qui en présente la synthèse.

## EXPOSITION TSIGANES ET GENS DU VOYAGE

Elle comporte 10 panneaux dont voici les titres :

1. Tsiganes et gens du voyage
2. Le mythe tsigane
3. Origine et histoire
4. La vie de bohème
5. De quoi vivent-ils?
6. La vie culturelle
7. L'oppression
8. L'avenir
9. Les gens du voyage dans le Puy-de-Dôme
10. Cournon , fin 1986.

### Dernière minute :

Un arrêt de la Chambre d'accusation de la Cour d'Appel de Limoges, en date du 28 novembre 1989 et notifié le 19 décembre 89, ordonne le renvoi de CHALETEIX Jean, ancien maire de Cournon, à comparaître devant le Tribunal correctionnel de Limoges, pour refus à des nomades de bénéficier "d'un droit auquel ils pouvaient prétendre en leur interdisant de s'installer à l'intérieur du camping municipal à raison de leur origine et de leurs moeurs."

# APARTHEID

AGONIE OU NOUVEAU VISAGE DE L'APARTHEID ?

**M**anifestations anti-apartheid autorisées, libération de sept dirigeants de l'ANC après plus d'un quart de siècle d'emprisonnement, déclarations répétées de responsables gouvernementaux sud-africains annonçant la fin prochaine de l'apartheid..., des nouvelles nous parviennent presque chaque jour qui nous donnent l'espoir d'un changement radical au pays du racisme institutionnel.

Nos médias, euphoriques, en arriveraient presque à nous présenter le gouvernement d'Afrique du Sud comme un parfait modèle de libéralisme.

Il ne faut cependant pas oublier que le "Parti National" au pouvoir ne peut en aucun cas être considéré comme modéré. Son histoire, la biographie de ses dirigeants, montrent que dès ses débuts il était le frère du parti national-socialiste de HITLER pour lequel il n'a jamais caché sa sympathie.

Dans l'hypothèse d'une évolution libérale, non prouvée, le parti de DE KLERK resterait de toute façon soumis à une très forte pression des éléments sud-africains les plus racistes, sa base électorale ayant été réduite lors des récentes élections au bénéfice des autres partis d'extrême-droite refusant toute concession et prônant toujours plus de violence à l'encontre de la communauté noire majoritaire.

Pour apprécier exactement la situation il faudrait également être bien informés, or beaucoup d'événements échappent à la presse internationale du fait de l'état d'urgence toujours en vigueur. Si nous pouvons juger que le poids de la lutte des Syndicats, des Eglises et des Organisations anti-apartheid se fait de plus en plus sentir, nous ignorons par contre l'impact réel des attentats et des combats menés par la fraction armée de l'ANC, mais il est sans doute important.

Le contexte international et les problèmes intérieurs contraignent d'autre part l'Afrique du Sud à une offensive diplomatique de grande envergure. Au très prochain sommet du commonwealth madame THATCHER ne pourra prendre efficacement la défense des racistes de Prétoria, ce qu'elle fait constamment, que s'ils arborent un nouveau visage plus conforme au respect des droits de l'Homme.

Le gouvernement d'Afrique du Sud est aux prises avec de grandes difficultés économiques et monétaires qui le contraindront à demander le rééchelonnement de sa très importante dette, contractée auprès des banques occidentales, qui arrivera à échéance en juin 1990. Plusieurs banques françaises - Crédit Lyonnais, Indosuez - ont d'importantes créances atteignant un total de 14 milliards de francs. Le gouvernement français, comme les autres gouvernements occidentaux, sera d'autant plus facilement enclin à accepter le rééchelonnement de cette dette - rééchelonnement que toutes les organisations anti-apartheid lui ont demandé solennellement de refuser - que Prétoria proclamera plus fort son désir de démanteler l'apartheid.

Les bonnes nouvelles qui arrivent d'Afrique Australe ne seraient-elles donc que de la poudre aux yeux, simples simulacres pour faire perdurer une société basée sur le racisme d'Etat ? Nous incitant à la prudence nous parviennent également de sombres nouvelles = des centaines de militants sont toujours emprisonnés et pour beaucoup la prison est l'antichambre de la mort, comme elle l'a été ces derniers jours pour Mangena Jeffrey BOESMAN, membre de l'ANC qui vient d'être pendu.

En fin de compte il y a cependant trop d'indices de changement pour qu'un complet retour en arrière soit possible et nous sommes bien devant une "brèche dans l'apartheid" comme titrait récemment le "MONDE" - Le mouvement populaire augmente sa pression avec participation de plus en plus fortes des blancs libéraux. N'a-t-on pas vu le maire de CAPTOWN prendre la tête d'une manifestation interdite ?

L'AFRICAN NATIONAL CONGRESS affirme de plus en plus son omniprésence dans les townships et, seul mouvement représentatif des noirs, il a sans doute entamé des négociations secrètes avec le pouvoir. Celui-ci espère que la conjoncture actuelle suscitera des divisions dans l'ANC entre ceux qui seraient partisans d'une ligne dure et ceux qui miseraient plus sur un démantèlement progressif de l'apartheid. Ce calcul du pouvoir est sans doute voué à l'échec ce qui ne veut pas dire que l'ANC n'a pas évolué depuis quelques années. Ainsi le mouvement a adopté une attitude plus pragmatique en reconnaissant la nécessité lorsqu'il accédera au pouvoir de mettre en place une économie mixte. Il a également exigé depuis deux ans que soit mis fin à l'horrible pratique du "necklacing", exécution des traitres et des collabos à l'aide d'un pneu enflammé passé autour du cou.

Walter SISULU, âgé de 77 ans, a-t-il raison d'être optimiste au point de dire à sa sortie de prison que l'apartheid sera aboli de son vivant ? Nous voyons que trop d'inconnues subsistent pour pouvoir dès maintenant l'affirmer malgré de nombreux signes porteurs d'espérance.

Le MRAP continuera, cela va sans dire, à apporter son soutien au peuple d'Afrique du Sud qui lutte pour sa dignité. Il réclamera constamment du gouvernement français la mise en place de sanctions économiques réelles à l'encontre d'un régime raciste en pleine crise.

André LAVIGNON

MRAP Clermont

Novembre 1989

# LAICITÉ (1)

Le Comité local du MRAP, qui agit dans notre agglomération pour que tous, Français et Immigrés, vivent non pas juxtaposés mais ensemble (2), pacifiquement, avec leurs différences, se prononce nettement contre le port du "foulard" islamique, entre autres signes distinctifs outranciers, à l'Ecole. Il refuse également toutes les limitations d'activité scolaires qui sont généralement associées à ces manifestations vestimentaires.

L'Ecole doit pouvoir accomplir en toute sérénité son rôle d'ouverture vers les valeurs universelles telles qu'elles ont été définies pendant la Révolution française de 1789. Il est donc nécessaire que les élèves laissent au vestiaire les signes les plus ostentatoires des religions et des autres particularismes qui isolent.

Le "foulard" islamique n'est d'ailleurs pas qu'un symbole religieux : s'il est choisi librement par certaines, il est aussi pour des millions de femmes et de jeunes filles qui le subissent, la marque la plus visible de leur assujettissement à la complète domination masculine (3).

bureau du MRAP-Clermont/Agglomération

11 Novembre 1989

- (1) DIFFERENCES (mai 89) réaffirme la laïcité comme valeur de la République (Dominique COUJARD), et de la démocratie, dans le jeu des 3 termes frères "identité, citoyenneté, laïcité" (Albert JACQUARD). Albert JACQUARD soulignait peu après (DIFFERENCES, Juin 89) qu'en fait "la lutte pour la laïcité c'est la lutte contre le droit du plus fort". Mouloud AOUNIT, dans son rapport au Congrès du MRAP à Grenoble, les 9 et 10 Juin 89, rappelait que "la laïcité était bien une valeur ancrée dans notre Société....", que "les musulmans dans leur masse, comme les catholiques, les juifs et les protestants ne font pas l'amalgame entre la foi, affaire individuelle, et la vie politique qui se rapporte à l'intérêt commun".... Mais "la France, état laïc, se doit d'assurer la liberté de conscience et la liberté de culte à toutes les religions, y compris la deuxième religion de France, l'Islam". Chérifa BENABDESSADOK, rédactrice en chef à DIFFERENCES (Nov. 89) résume enfin la position du MRAP lorsqu'elle affirme que "la laïcité de l'Ecole est un principe clé.... le prosélytisme religieux et l'engagement confessionnel ne peuvent que se dérouler hors de l'Ecole".
- (2) Les ASSISES DE L'EGALITE tenues à Paris le 9/12/89 par le MRAP ont ainsi rapporté l'exemple de la Commission Extramunicipale d'Amiens qui a fonctionné de Déc. 87 à Mars 89 avec des élus immigrés et permis de résoudre des problèmes intéressants tous les habitants de la ville ou d'un quartier.
- (3) Egalité fondamentale de la femme et de l'homme, réaffirmée par le communiqué commun SNES/MRAP reproduit ci-après et l'article 16 ... de l'Expo du MRAP 63!

**COMMUNIQUE COMMUN MRAP-SNES ; LAICITE ET PLURALISME**

La France ne peut admettre que des enfants, des adolescents, soient exclus des écoles de la République à raison de leur origine.

Le MRAP et le SNES condamnent de telles méthodes. Ils attirent l'attention de l'opinion publique sur les dangers d'utiliser l'école laïque comme un lieu d'affrontements idéologiques, religieux et politiques.

Les deux organisations refusent la confusion entretenue entre musulmans et intégristes ainsi que la solution à coup d'interdits des questions complexes que pose l'intégration de l'Islam dans la société française.

L'intolérance ne peut conduire qu'à alimenter l'injustice, nourrir les promoteurs de l'exclusion des immigrés en France, favoriser les fanatismes et alimenter les intégrismes.

Dans ce contexte, le MRAP et le SNES réaffirment leur attachement:

- à la séparation de l'Eglise et de l'Etat,
- à l'école laïque ouverte à tous sans distinction de croyance, d'opinion ou de manière d'être et respectueuse du droit à la diversité dans le cadre des règles de l'école de la République;
- à l'égalité de la femme et de l'homme;
- au droit de chaque jeune à la protection de son autonomie et de sa liberté.

L'école, tout comme la société, est un creuset. Son identité s'est forgée par l'apport de chacun. Au nom de la neutralité, l'école ne saurait être réductrice des différences. C'est par le respect du pluralisme, dans le cadre des règles de l'école laïque, par l'apprentissage des valeurs de tolérance, d'égalité et de fraternité, que disparaîtront les tentations de l'intolérance et que se forgera le citoyen de demain.

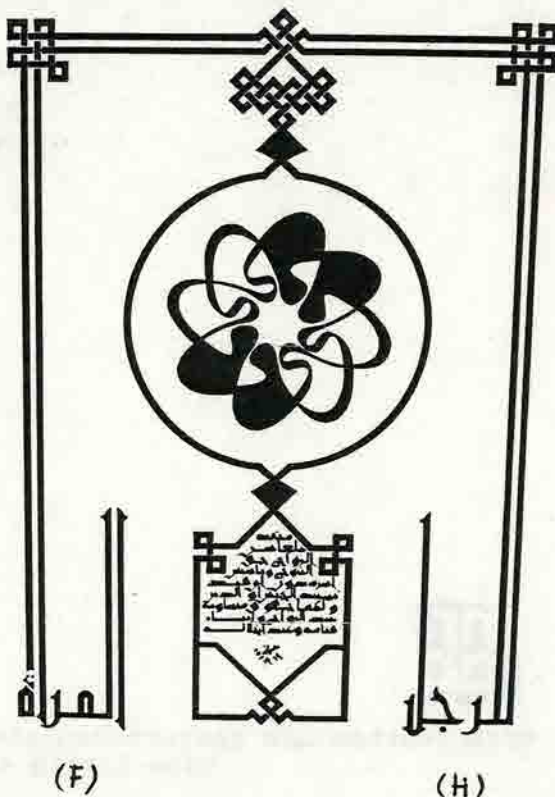
Le 25 octobre 1989

**Article 16**

- (1) A partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille. Ils ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage et lors de sa dissolution.
- (2) Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux.
- (3) La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'Etat.

l'homme(H) et la femme(F) dans la calligraphie de Hassan HAIDARA

للرجال والنساء  
 في الزواج والطلاق  
 حقوق متساوية  
 في ظل الشريعة الإسلامية  
 والعدل والحياء





Le MRAP est issu du MNCR (Mouvement National Contre le Racisme), organisation clandestine créée en 1942 sous l'occupation nazie. Il existe sous sa forme actuelle depuis le 22 mai 1949. Il s'efforce d'adapter son action et ses méthodes aux données changeantes de la lutte contre le racisme.

1- Le MRAP riposte à tous les actes racistes, en France avant tout, mais aussi partout dans le monde.

Doté du statut consultatif auprès de l'ONU, il combat particulièrement l'APARTHEID, système institutionnalisé imposant l'inégalité entre groupes humains.

2- Le MRAP agit

- pour faire connaître la vérité sur les minorités calomniées ou rejetées et défendre leurs droits : Arabes ou Juifs, immigrés de toutes origines et leurs enfants, Tsiganes, originaires des DOM-TOM...

- pour favoriser la solidarité concrète entre ceux qui vivent ensemble, et promouvoir une société plurielle, dont la diversité peut et doit être source d'enrichissement et de progrès, aujourd'hui comme dans le passé.

3- Le MRAP, association d'éducation populaire, agit pour le développement d'une école répondant aux besoins de tous et de chacun.

LE COMITE LOCAL DE CLERMONT-FERRAND - AGGLOMERATION

propose aux enseignants :

- une bibliothèque (livres,dossiers,affiches)
- des débats
- des expositions ,

pour que l'EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME développe la compréhension des autres cultures et l'amitié entre les peuples.

COMITE CLERMONT-AGGLOMERATION  
Centre Blaise Pascal.Salle 248  
63000 Clermont-Ferrand  
Tél 73-37-59-23

